

Employés ayant un handicap caché

Certains handicaps peuvent être non apparents aux yeux des autres. Par exemple, une personne sujette à des réactions d'intolérance au milieu physique pourrait avoir une réaction au parfum ou aux produits de nettoyage. Des restrictions alimentaires précises pourraient s'appliquer dans le cas de la personne diabétique, par exemple, ou de personnes qui pourraient avoir de graves réactions à certains aliments, notamment les fruits de mer ou les noix. Chez d'autres personnes, il se peut que ce soit un trouble déficitaire de l'attention que l'on a diagnostiqué. Lorsqu'un employé identifie un besoin, demandez-lui comment il est possible d'adapter l'environnement ou l'approche de communication pour faciliter son intégration.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Conclusion

"Il ne suffit plus de faire la bonne chose. Il faut s'assurer de la faire de la bonne façon. La fonction publique ne doit plus être qu'un endroit où on travaille. Elle doit aussi être un endroit qui reflète les gens qui la composent et les appuie dans leur mission."

Mel Cappe, greffier du Conseil privé